

La morphonologie du ibwiisi: une analyse contextuelle et structurale

Arnaud NGOKO

Université Marien Ngouabi

Centre de Recherches en Linguistique et Langues Orales

arnaudngoko@gmail.com

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

Université Marien Ngouabi

Centre de Recherches en Linguistique et Langues Orales

yvon.ndongo-ibara@umng.cg

Résumé:

Cet article présente une analyse contextuelle et structurale de la langue ibwiisi au plan morphologique. Les données de cette analyse ont concerné la variété de la langue ibwiisi parlée dans le Département du Niari en République du Congo. Ce travail démontre que les changements morphologiques sont contextuellement dus aux phénomènes liés à la prénasalisation, la pluralisation, l'impératif et la dénasalisation alors qu'au plan structurel ils sont dus à l'élision et à la formation des glides.

Mots clés : morphonologie, morphologie, phonologie, ibwiisi, contexte, structure.

Abstract:

This paper deals with the contextual and structural analysis of Ibwiisi language under morphological framework. Data are driven from the Ibwiisi variety spoken in the Department of Niari in the Republic of Congo. It comes out from the discussions that morphological changes are due to prenasalisation, pluralisation, imperative and denasalisation processes contextually. At structural level, changes are due to elision and glide formation.

Keywords: morphonology, morphology, phonology, Ibwiisi, context, structure.

INTRODUCTION

La morphonologie ou morphophonologie est l'étude de la distribution des unités minimales sonores (les phonèmes), par rapport à la distribution des unités minimales de sens (les morphèmes). Autrement dit, la morphonologie est l'étude de l'abstraction en phonologie et en morphologie.

Bien que contestée il y a quelques années par certains auteurs comme Troubetzkoï (1939), cité par Lampitelli Nicola (2002 :4) est aujourd'hui couramment admise dans l'analyse structurale par des linguistes comme : Ritter E. (1992 : P.37-62); Aronoff M. et K. Fudeman (2005). Les premiers pensent que les alternances morphologiques sont en effet souvent étudiées au sein des théories phonologiques :

Toutes les théories phonologiques actuelles s'occupent en effet de la morphophonologie directement ou indirectement, alors que les théories morphologiques plaidant l'indépendance d'une composante morphologique dans la grammaire les placent au second plan de leurs préoccupations.

Les seconds estiment que l'approche analytique en morphophonologie est compatible avec certaines théories contemporaines de la phonologie et de la morphologie et que son adoption présente des avantages sur le plan de généralisations que les linguistes sont amenés à faire. Pour notre part, nous rejoignons les seconds linguistes car les phénomènes observés en ibwiisi ne relèvent ni de la phonologie, ni de la morphologie. Il ne peut s'agir que de deux combinées.

Il a donc été question dans cet article, de nous pencher sur le rapport que la forme sonore des mots entretient avec la fonction des objets morphosyntaxiques qui les composent. En d'autres termes, nous étudions la notion de morphème, son rapport à la phonologie, ainsi que la façon dont il est réalisé. Nous avons tenu à en résumer les faits compte tenu du fait que les phénomènes morphologiques sont abondants en ibwiisi. Lorsque deux

phonèmes relevant de deux morphèmes différents sont en contact, il en résulte une transformation qui fait que le phonème produit est différent des deux précédents. Ces alternances sont également observées là où des phonèmes vocaliques de deux lexèmes différents sont en contact (liaison, élision). Le résultat n'est donc pas un phonème, mais bien un morphonème ou morphophonème, puisque nous savons que morphologiquement, c'est la représentation de deux phonèmes en contact. Dans un premier temps, nous étudions les alternances dues aux contextes puis celles qui sont dues à la structure.

I. Les transformations dues au contexte

Nous avons observé quatre sortes de transformations à savoir : la prénasalisation, la pluralisation, l'impératif et la dénasalisation.

I. 1 La prénasalisation

Cinq cas de prénasalisation ont été observés

1.1.1. 1^{er} cas : N+t > nt

(1)

/ùtébà/	----->	N-téb-él-ù	[ntébúlù]
“décortiquer”		“décorticage”	
/ùtúbà/	----->	N-túb-úl-ù	[ntébúlù]
“dire”		« façon de parler »	

1.1.2. 2^{ème} cas : N+l > nd

(2)

/ùlílà/	----->	N-líl-úl-ù	[ndílúlù]
« pleurer »		« façon de pleurer »	

/ùlúyà/	----->	N-lúy -úl-ù	[ndúyúlù]
“vomir”		“façon de vomir”	

1.1.3. 3^{ème} cas : N+r > nt

(3)

/ùróngà/	----->	N-róng-ù	[ntô:ngù]
“ronfler”		« ronflement »	

1.1.4. 4^{ème} cas : N+y > nk

(4)

/ùyínà/	----->	N-yín-ún-ù	[nkínúnù]
« danser »		« façon de danser »	
/ùyídámà /	----->	N-yídàm-ún-ù	[nkídùmúnù]
« craquer »		« craquement »	

De ces exemples il ressort que dans le cas où la nasale assyllabique de la classe 9 du B.C., au contact d'une consonne orale initiale d'un thème verbo-nominale se réalise comme une consonne prénasalisée. La règle que l'on peut établir est la suivante :

N (c1.9) + c > nc

I. 2 La pluralisation

Nous avons identifié six (06) cas de pluralisation :

1.2.1. 1^{er} cas : N+m mb

(5)

/dú-míngù /	----->	N-miingu	[N-mî:ngù]
-------------	--------	----------	------------

“dimanche“

“dimanches“

1.2.2. 2^{ème} cas : N+ b mb

(6)

/dú-búyì/ -----> | N-búyì | [mbuyì]

« assiette » « assiettes »

1.2.3. 3^{ème} cas : N +b nd

(7)

/dù-lótù / -----> | N-lótù | [ndyótù]

« cuillère » « cuillères »

1.2.4. 4^{ème} cas : N+s > ts

(8)

/dusoombi /-----> |N-soombi| [tsô:mbi]

« ver de palmier » « vers de palmier »

Nous observons à partir de ces exemples que le passage du singulier (classe 11 du-) au pluriel (classe 10N-) provoque la transformation de la consonne orale du thème en une pré-nalisée. Ainsi, les morphèmes obtenus renvoient aux cas de pluralisation. La que nous en tirons est la suivante :

N (cl.10) + C > nC (ou c)

I. 3 L'impératif

Sept cas où le passage du verbe de l'infinitif à la 1^{ère} pers.sg donne la forme impératif. Sept cas ont été trouvés :

1.3.1. 1^{er} cas : N+ S> ns

(9)

/ùsáámblà/ -----> |N-sáámbil-ì| [nsâ:mbìlì]

« prier » « priez-moi »

1.3.2. 2^{ème} cas : N + t > nt

(10)

/ùtáána/ -----> | N-táán-i| [ntâ:ni]

« rattraper » « rattrape-moi »

1.3.3. 3^{ème} cas : N+l > nd

(11)

/ùyáángà pííndà / -----> | N-ááng-íl-ì| [nkâ:ngílì pî:ndà]

« griller les arachides » « grille-moi les arachides »

1.3.4. 4^{ème} cas : N+ γ> nk

(12)

/ùlààngà màlámà/ -----> |N-lááng-íl-ì| [ndá:ngílì]

« se soulager » « saoule-vous à sa place »

1.3.5. 5^{ème} cas :N + r > nt

(13)

/ùpálà/ -----> |N-rááng-íl-ì| [ndyálìlì]

« lire » « lis-moi (qch) »

1.3.6. 6^{ème} cas :N+r > nt

(14)

/ùráámbà/ -----> |N-wáámb-íl-ì| [nkáámbìlì]

« lire » « lis-moi (qch) »

1.3.7. 7^{ème} cas : N + w nk

(15)

/ùwáám̀bà/ -----> [nkâ:mbíli] |N-wáám̀b-íl-ì|
« se plaindre » « plains-toi à ma place »

Nous observons que, dans le cas où le morphème N-assyllabique qui est la marque du pronom personnel disjoint « moi », au contact de la consonne initiale d'un thème verbo-nominal, se réalise sous la forme d'une consonne prénasalisée. D'où la règle suivante: **N (1^{er} pers. Sg) + c > nC**.

I. 4 La dénasalisation

Nous avons identifié des cas où le contact de la nasale de l'initiale avec certaines consonnes entraîne non pas une nasalisation mais une dénasalisation comme exposé dans les cas suivants :

1.4.1. 1^{er} cas : N+ɣ > k

(16)

/dù-ɣúni/ -----> | N-ɣúni | [kúni]
« fagot » « fagots »

1.4.2. 2^{ème} cas : N+β > p

(17)

/dù-βési/ -----> | N-βési | [pési]
“cafard” “cafards”

1.4.3. 3^{ème} cas : N+s > ts

(18)

/dù-sóombi/ -----> |N-sóombi| [tsó:mbi]
« ver de palmier » « vers de palmier »

Cependant, il est possible d'obtenir les cas de nasalisation à partir des changements des tons tel que démontrer les exemples suivants :

(19)

[ùtébà] “decortiquer” -----> [ntébúlù] “décorticage”
[ùyídàmà] « craquer » -----> [nkídùmùnù] « craquement »
[dùbúmà] « abcès » -----> [mbúmà] « abcès » plur.

Nous constatons à travers ces exemples que le ton de la première syllabe ne change pas quand on passe de la forme verbale à la forme nominale ; ou du singulier (classe 11) au pluriel (classe 10) ; ou encore de la forme infinitive du verbe à l'impératif. Ceci parce que la nasale N qui s'ajoute classificateur ou morphème personnel est assyllabique et ne porte pas de ton. Il n'y a donc pas ici présence d'un morphotonème.

A partir des différents exemples observés ci-dessus, voici les règles qui s'en dégagent :

(20)

1- N +	m	>	mb
	b		
2- N +	t	>	nt
	r		
3- N +	l	>	nd
	ɲ		
4- N +	y	>	nk
	w		

Dans ces quatre règles, la présence de la nasale assyllabique entraîne la prénasalisation de la consonne orale initiale du thème. Dans les trois suivantes par contre, on aboutit à une dénasalisation de la consonne initiale du thème ; plus précisément, la prénasalisation attendue ne se produit pas :

5-N + s > ts

6-N + ɣ > k

7-N + β > p

Ce que nous constatons dans ces trois dernières règles,

C'est que lorsque la nasale assyllabique s'associe à une fricative quelle qu'elle soit (sourde, sonore, labiale, palatale ou vélaire), on aboutit à une occlusive orale (non nasale) et sourde. En termes de traits articulatoires, on peut synthétiser la règle sous la forme suivante :

8-N (cl.10) + Fricative occlusion > occlusion, dévoiement, dénasalisation.

Dans la quatrième règle (d-), nous constatons qu'il y a également une loi de dévoiement qui joue lorsque N s'associe à une consonne vélaire ou palatale et non occlusive. On peut donc synthétiser (d-) sous la forme suivante :

9-N (cl.10) + occl. > dévoiement

II. Les transformations dues à la structure

Le parler ibwiisi a un autre cas d'alternances qui se déroule à la frontière des unités significatives. Il s'agit essentiellement des phénomènes de contractions vocaliques.

Nous avons observé qu'en ibwisi, lorsque, à la frontière de deux unités significatives, le phonème final de la première unité et celui de l'initial de la deuxième unité sont des voyelles, il se produit un phénomène d'élision qui transforme la voyelle finale de la première unité significative. Nous allons ci-dessous observer ces alternances en prenant comme deuxième unité significative le démonstratif "ce, cette" qui, en ibwiisi a la forme a + cl. (cl. = classificateur ou préfixe nominal). Au total cinq cas ont été identifiés :

2.1. 1^{er} cas : u + a > w + a

(20)

ngúlù áyì	>	[ngúlwáyì]	« ce porc »
nzúbù áyì	>	[nzúbwáyì]	« cette maison »
ìsálù áyì	>	[ìsálwáyì]	« ce travail »

2.2. 2^{ème} cas : o + a > w + a

(21)

ìmbyólò áyì	>	[ìmbyólwáyì]	« ce crocodile »
mùpéélò áwù	>	[mùpé:lwáwù]	« ce prêtre »
ìtórò áyì	>	[ìtɔrwáyì]	« ce crapaud »

2.3. 3^{ème} cas : i + a > y + a

(22)

ìkérì áyì	>	[ìkéryáyì]	« ce hanneton »
dìbémbì ádí	>	[dìbémbýádì]	« ce pigeon »
nzóónzì áyì	>	[nzó:nzyáyì]	« ce juge »

2.4. 4^{ème} cas : e + a > a

(23)

múrélè áwù	>	[múreláwù]	« ce chasseur »
------------	---	------------	-----------------

ìrɛ̀βè áyì	>	[ìrɛ̀βáyì]	« cette natte »
ìngéétè áyì	>	[ìngê:táyì]	« ce sommet »

2.5. 5ème cas : a + a > a

(24)

ngómà áyì	>	[ngómáyì]
“ce tam-tam”		
mwáánzà áwù	>	[mwâ:nzáwù]
“ce hangar”		
ngúúngà áyì	>	[ngû:ngáyì]
“cette cloche”		

Nous remarquons qu’il y a formation des glides dans les trois premiers cas. L’alternance porte sur une labialisation ou une palatalisation de la voyelle finale de la première unité significative. Labialisation pour les voyelles postérieures /u/ et /o/ qui deviennent w ; et palatalisation pour la voyelle antérieure /i/ qui devient y. Cependant la voyelle initiale de la deuxième unité significative est maintenue.

Dans les deux derniers cas par contre, nous constatons une élision vocalique. En effet, l’alternance se fait au niveau de la voyelle finale de la première unité significative ; et c’est la voyelle initiale de la deuxième unité significative qui seule est réalisée sous la forme d’un morphonème.

Dans tous les cas, la coexistence des deux voyelles n’aboutit pas à un allongement vocalique.

Au niveau des tons, nous remarquons que dans tous les exemples, le ton bas de la voyelle finale de la première unité significative est éliminé au profit du ton haut de la voyelle initiale de l’unité significative suivante. Cette neutralisation du ton bas de la première unité significative nous fait dire que le ton haut qui apparaît sur la voyelle a du démonstratif est donc en réalité un morphotonème.

Les règles que nous pouvons tirer de ce qui précède sont les suivantes :

-u					
1 -	+ a	>	w	+ a	
-o					
-e					
2-	+ a	>	a		
-a					
3- -i	+ a	>	y	+ a	

En termes de traits articulatoires, ceci peut être interprété de la manière suivante :

en a/ nous remarquons que lorsque la voyelle finale de la première unité significative est une postérieure et qu’elle entre en contact avec la voyelle initiale de la deuxième unité significative, V1 subit une transformation pour devenir une semi-voyelle postérieure et vélaire, tandis que V2 est maintenue.

En b/ nous constatons que lorsque la voyelle finale de la première unité significative est une antérieure (de 2è degré) ou une centrale et qu’elle entre en contact avec la voyelle initiale de la deuxième unité significative, V1 est éliminée au profit de V2.

En c/ nous constatons que lorsque la voyelle finale de la première unité significative est une antérieure fermée et qu’elle entre en contact avec la voyelle initiale de la deuxième unité significative, V1 subit une transformation pour devenir une semi-voyelle antérieure et palatale, tandis que V2 est maintenue.

En ce qui concerne les morphophonèmes la règle qui se dégage est la suivante :

4- B + H	>	H
----------	---	---

à savoir que le ton bas de la première unité significative est neutralisé par le ton haut de la voyelle initiale de la deuxième unité significative.

Conclusion

De cet article nous retenons que la morphonologie ou morphophonologie est une discipline qui divise encore les linguistes aujourd'hui. Si certains linguistes ne voient pas de différence dans les traitements des faits avec la phonologie et morphologie d'autres soulignent des faits qui ne relèvent ni de la phonologie ni de la morphologie. Nous avons-nous pour notre part traité ces faits comme faisant parties d'une discipline à part entière. Ainsi donc, nous avons étudié les transformations qui sont produites à partir du contexte et celles qui découlent de la structure. Dans le premier type de transformation, nous avons étudié quatre cas à savoir : la prénasalisation, la pluralisation, l'impératif et la dénasalisation. En ce qui concerne le ton nous avons souligné que celui-ci ne change pas quand on passe de la forme verbale à la forme nominale ou du singulier au pluriel (classes 11/10). Ceci parce que la nasale N qui s'ajoute est assyllabyque et ne porte pas de ton. Quatre règles au total ont été tirées. Quant aux transformations qui sont dues aux contextes, nous avons remarqué celles qui concourent à la formation des glides et celles qui engendrent le phénomène de l'élision vocalique de la voyelle finale de la première unité significative. Pour ce point aussi, quatre règles ont été dégagées.

Bibliographie

- Aronoff, M. et K. Fudeman, 2005. *What is morphogy?* London, Blackwell.
- Barillot, X. (2002) "Morphonologie gabaritique et information consonantique latent en somali et dans les langues Est-couchitiques". These de doct. Université Paris 7.
- Girard R. 2007. Aspects de la morphophonologie de l'Aymara, mémoire de maitrise. 97 pages
- Hélène, D. 2006. Le statut des règles morphonologiques en grammaire générative, mémoire de linguistique.
- Jacquot, A. « les langues du Congo-Brazzaville : inventaire et classification » in Cahiers de l'ORSTOM, vol. VIII, n°4.
- Lampitelli, Nicola, 2022. Eléments de morphologie formelle : vers une approche analytique de la diversité des langues. Linguistique. Université d'Orléans 2021. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches,